

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE
ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES
29 AVRIL 2020

Procès-verbal de l'Assemblée annuelle des membres du Conseil économique de Beauce, tenue le 29 avril 2020, à 16 h, par visioconférence.

MEMBRES PRÉSENTS (AVEC DROIT DE VOTE) :

Caroline Bouchard	Centre universitaire des Appalaches
Éric Giguère	Municipalité de Saint-Martin
Éric Paquet	MRC de Beauce-Sartigan
Frédéric Gagné	Banque Nationale
Gaston Champagne	Pharmacien Gaston Champagne
Isabelle Rousseau	Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Luc Paquet	Paquet Daigle inc.
Lyne Rouleau	rougeOrange
Manon Bougie	Ville de Saint-Georges
Manon Gauthier	Groupe Canam
Marcel Letourneau	Ébénisterie Chambois
Marie-Eve Labbé	Cégep Beauce-Appalaches
Martin Saint-Laurent	Municipalité de Saint-Martin
Maryse Rodrigue	Services Québec, bureau de Saint-Georges
Mélanie Drouin	TGI Conseils Plus
Normand Roy	Municipalité de Saint-Éphrem
Pascal Leclerc	Syndicat UPA Beauce-Sartigan
Peggy Duquet	Métal Duquet (1994) inc.
Pierre-Luc Carrier	Design Franc Art
Pierre-Luc Thomassin	Sinto inc.
Sarah Audet	Investissement Québec
Tony Turcotte	EBI Electric
Viviana Cardenas	Phoenix Gestion en Mobilité Internationale

AUTRES PERSONNES ET MEMBRES PRÉSENTS (SANS DROIT DE VOTE) :

Annick Fontaine	Conseil économique de Beauce
Bastien Lapierre	Conseil économique de Beauce
Benoit Giraud	Moisson Beauce
Caroline Chabot	Les Arts Et La Ville
Claude Drouin	Développement économique Nouvelle-Beauce
Dany Paré	Desjardins Entreprises Bce-Appalaches-Et-chemins
Francine Nadeau	Conseil économique de Beauce
François Nadeau	Conseil économique de Beauce
Hélène Latulippe	Conseil économique de Beauce
Isabelle Lessard	Moisson Beauce
Jean G Morency	Jean G G Morency
Josiane Fortin	Chaudière-Appalaches Économique
Louise Bélanger	Solutions C.L.É.S.
Lucy Boulanger	Conseil économique de Beauce
Lynda Aubé	Conseil économique de Beauce
Marie-Claude Martineau	Conseil économique de Beauce

Marie-Claude Therrien	Bureau député de Bce-Sud Samuel Poulin
Marie-Josée Dufour Garon	Micro-crédit Chaudière-Appalaches
Mélissa Martineau	Vers l'avant 0-5 ans!
Michel Lambert	Michel Lambert
Michel Paquet	2429-9646 Québec inc.
Pascal Daigle	Paquet Daigle inc.
Robert Gagné	PME Partenaires
Samuel Poulin	Bureau député de Bce-Sud Samuel Poulin
Stéphanie Robert	Conseil économique de Beauce

IL Y A QUORUM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1.1 MOT DE BIENVENUE DE M. TONY TURCOTTE, PRÉSIDENT DU CEB

Le président du CEB, Tony Turcotte, souhaite la bienvenue à tous les participants et les remercie de s'être joints à cette assemblée via la visioconférence compte tenu des circonstances exceptionnelles en lien avec la pandémie du COVID-19. Constatant qu'il y a quorum, il déclare l'assemblée ouverte à 16 h 01. L'assemblée a été convoquée dans les délais prescrits par les règlements.

Le président souligne la présence du député de Beauce-Sud, M. Samuel Poulin. Ce dernier salue à son tour les participants et fait un bref discours sur les moyens mis en place depuis le début de la crise par le ministère pour aider les entreprises qui éprouvent des difficultés en lien avec la crise du Covid-19. En terminant, il souligne qu'il collabore et reste en contact avec le CEB, il se dit extrêmement satisfait du travail d'accompagnement que l'équipe du CEB effectue auprès des entreprises de la région depuis le début de la crise.

Le président du CEB explique ensuite que cette assemblée 2020 sera fortement teintée par la crise qui secoue toutes les sphères de notre société. Il souligne sa fierté et son admiration envers l'équipe du CEB qui a déployé, sans compter, des efforts remarquables au cours des dernières semaines. En terminant, il mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée virtuelle, les membres ont été informés par courriel la procédure qui sera utilisée pour les différentes résolutions qui sont requises, soit d'utiliser le clavardage pour proposer et seconder une motion.

AA 20-04-001

1.2 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Tony Turcotte mentionne que dans le cadre du déroulement de cette assemblée annuelle, un président et un secrétaire d'assemblée sont requis pour le CEB ainsi que la Société de développement de Beauce. Il suggère Luc Paquet (vice-président) comme président d'assemblée et Marie-Claude Martineau (secrétaire administrative au CEB) comme secrétaire, et ce, pour les deux assemblées.

SUR UNE PROPOSITION DE MME CAROLINE BOUCHARD D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC THOMASSIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Luc Paquet et Marie-Claude Martineau respectivement président et secrétaire de l'assemblée.

Tony Turcotte cède ensuite la parole à Luc Paquet qui se présente rapidement et rappelle à tous que seuls les membres en règle du CEB ont le droit de proposer, seconder et voter lors de l'assemblée. Il invite les participants à soumettre leurs questions/commentaires via le clavardage ou par courriel à info@cebeauce.com.

AA 20-04-002

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Luc Paquet procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée :
 - 1.1 Mot de bienvenue de M. Tony Turcotte, président du CEB;
 - 1.2 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée annuelle du 10 avril 2019;
4. Rapport du président du conseil d'administration;
5. Rapport de la directrice générale et présentation du rapport annuel 2019;
6. Présentation des extraits des états financiers 2019 de l'auditeur indépendant;
7. Présentation du Sommaire des résultats des 5 dernières années;
8. Société de développement de Beauce (SDB) :
 - 8.1 Assemblée annuelle de la SDB.
9. Mandat des experts-comptables;
10. Période de questions;
11. Ratification des faits et gestes des administrateurs;
12. Élections des administrateurs :
 - 12.1 Nomination d'un président et secrétaire d'élection;
 - 12.2 Nomination des administrateurs pour les postes en élection.
13. Ajournement de l'assemblée;
14. Présentation des officiers et autres membres du comité exécutif;
15. Levée de l'assemblée.

AA 20-04-003

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2019

Les membres ont tous été avisés lors de l'avis de convocation que le procès-verbal était disponible sur notre site Web. Luc Paquet suggère la dispense de la lecture.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC THOMASSIN DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNE ROULEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de l'Assemblée annuelle du CEB du 10 avril 2019.

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tony Turcotte remercie les membres du CEB, les partenaires d'affaires, les bénévoles, la MRC et les maires. Son mandat de 2 ans à la présidence se termine avec cette assemblée. Il résume les différentes réalisations qui ont eu lieu au cours son mandat dont la consolidation d'une équipe solide et le déploiement d'un plan d'action sur 4 grands axes : Animer milieu économique, soutenir PME face défi de la main d'œuvre, éveiller les PME aux technologies de demain et contribuer au développement économique régional. Le secteur industriel est évidemment le cœur de l'économie de la région, mais d'autres secteurs sont à développer comme le Tourisme et la Culture. En 2019, le CEB a élargi son offre de services avec l'ajout d'un

poste de Commissaire au développement économique (François Nadeau). L'équipe de conseillers aux entreprises est maintenant composée de 2 commissaires (Bastien et François), ainsi que de 2 agentes de développement économique (Lynda et Stéphanie qui s'est jointe à l'équipe en août dernier). Ces ressources sont en place pour faire du maillage et faciliter la mise sur pied de projets de nos entrepreneurs et promoteurs locaux. L'organisme s'est doté d'un logiciel de gestion de la relation client (CRM). De plus, une refonte complète du site Web (avec possibilité de pouvoir payer en ligne lors de l'inscription) a été faite ainsi qu'une nouvelle image corporative, le tout orchestré de main de maître par Annick Fontaine au CEB. L'organisme poursuit ses actions traditionnelles, mais s'est renouvelé comme un partenaire et un joueur central du développement économique dans la MRC. Il gère davantage de projets qui sont de plus en plus imposants. Le CEB devient un coordonnateur, rassembleur des acteurs pour lancer et « Accélérer les projets » comme son logo l'affiche. Tony Turcotte termine en remerciant les employés du CEB pour leur rigueur, leur dévouement, leur engagement et leur passion et spécialement la directrice générale, Hélène Latulippe, avec qui il a travaillé en étroite collaboration. Il ajoute qu'il est fier et reconnaissant d'avoir grandi avec eux ces 7 dernières années et que son passage lui aura permis de s'enrichir de toutes leurs expériences. À partir du clavardage, plusieurs membres le remercient à leur tour pour son implication et la contribution qu'il a apportée au sein de l'organisme durant toutes ses années.

Il cède ensuite la parole à Hélène Latulippe pour le rapport de la directrice générale.

5. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ET PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019

Hélène Latulippe mentionne que l'année 2019 a été bien remplie pour le CEB et ce rapport annuel témoigne de l'excellente performance des professionnels. Elle remercie sincèrement son équipe qui la rend fière chaque jour et les félicite pour leur engagement et leur professionnalisme ainsi que l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur implication.

Ensuite, elle souligne qu'au cours de 2019, les commissaires industriels et les agentes de développement ont été impliqués dans 243 dossiers pour des projets totalisant près de 103 M\$ d'investissements dans la MRC. En détail, cela représente 110 promoteurs accompagnés pour des projets de démarrage, 23 promoteurs soutenus dans leur projet d'acquisition ou de relève, 71 entrepreneurs supportés dans des projets d'expansion et 39 dossiers techniques de redressement, relocalisation, de maillage, de référencement ou de mentorat. Outre cet accompagnement, 153 visites en entreprises ont été réalisées en cours d'année. Toujours en 2019, le CEB a investi plus de 13 000 \$ dans des projets de développement collectifs tels que La Beauce embauche, le Plan culturel de Beauce-Sartigan ainsi que le Défi Ose entreprendre. Du côté des interventions financières, ce sont 21 projets qui ont bénéficié des programmes et fonds du CEB pour un total de 242 200 \$ en prêts autorisés générant des retombées de près de 788 000 \$.

Au niveau du service de mentorat d'affaires, il y a eu 16 nouveaux jumelages mentors-mentorés pour un total de 42 dyades actives. Rappelons que le CEB coordonne une cellule de 17 mentors bénévoles qui partagent leurs expériences et leur savoir-être avec des entrepreneurs d'ici.

Dans la réalisation de son mandat d'animation économique, le CEB a organisé au cours de 2019, 15 activités réunissant plus de 2 500 participants, une soixantaine de bénévoles et plus de 130 commanditaires. Parmi les activités, notons le Souper d'affaires de prestige, le tournoi de golf L'Annuel en affaires, le Souper des jeunes gens d'affaires et le Déjeuner du président qui ont rassemblé plus de 1 400 participants au total. Aussi, 7 déjeuners thématiques ont été organisés avec des partenaires d'affaires tels qu'Hydro-Québec, Desjardins Capital, Robic, Vooban, Telus, le Fonds de solidarité et la Sun Life. De plus, 4 activités hors-série se sont ajoutées à la programmation : un dîner-conférence « Parlons Numérique » avec Desjardins Entreprises, un déjeuner sur la mécatronique avec les partenaires interordres, la visite du Port de Québec ainsi qu'un dîner-conférence avec le président d'Investissement Québec. En avril 2019, le CEB a également tenu une 2^e édition du Salon du recrutement à l'international réunissant 24 exposants et plus de 80 visiteurs. Un gros morceau de l'année fut l'organisation du 60^e congrès de l'Association des professionnels en développement économique du Québec. Dans le cadre de cet événement, le CEB a collaboré avec les 2 autres corporations de développement économique de la Beauce pour organiser un congrès qui a réuni au Georgesville 260 convives sur 3 jours.

Rappelons que le CEB est impliqué depuis plusieurs années en matière de soutien des entreprises face au défi de la main-d'œuvre. En 2019, les actions se sont traduites par une implication soutenue dans l'initiative La Beauce embauche qui a organisé 18 activités de recrutement au cours desquelles les entreprises membres ont pu rencontrer 1 378 candidats et réaliser plus de 240 entrevues. Notons également que 61 candidats ont été accueillis en Beauce pour rencontrer des employeurs.

Au printemps dernier, le CEB a participé à 2 missions de recrutement international en France : la première lors des Journées du Québec à Paris, en collaboration avec Chaudière-Appalaches économique, alors qu'une ressource du CEB a accompagné 6 entreprises du territoire, puis la seconde fut pour le projet « Viens te souder au Québec », une mission pour laquelle le CEB a participé pour une 7^e année en collaboration avec la CSBE et le CIMIC. Depuis 2013, l'initiative a permis d'accueillir et de former en Beauce plus de 105 immigrants Français.

Le CEB s'est également engagé à éveiller les PME aux technologies de demain et est donc fier d'être impliqué pour une 3^e année dans l'initiative Beauce Numérique qui vise à développer une communauté numérique en Beauce par l'organisation d'activités de maillage et d'apprentissage. En 2019, 4 activités ont été présentées sur des thèmes aussi variés que l'application React, l'intelligence artificielle, la 5G et la ville intelligente.

Hélène énumère ensuite les interventions du CEB réalisées depuis le début de la crise du Covid-19 : Un gros travail de fond a été fait pour épauler les entrepreneurs dans la compréhension des divers programmes gouvernementaux annoncés de jour en jour. Les tableaux ont rapidement fait fureur comme le démontrent les statistiques de personnes touchées et de partages sur nos réseaux sociaux. De plus, 10 autres régions du Québec nous ont demandé s'ils pouvaient réutiliser nos tableaux pour les entreprises de leur territoire (comme le Granit, Trois-Rivières, les Îles-de-la-Madeleine, Victoriaville, Mont-Joli, etc.). L'équipe a également fourni un support auprès de 8 entreprises pour les aider à compléter les formulaires afin de devenir fournisseurs d'équipements médicaux pour les gouvernements ou encore pour trouver des marchés alternatifs. Des appels à la solidarité ont été faits

notamment pour recueillir des dons d'équipements de protection pour l'hôpital de Saint-Georges, ce qui nous a d'ailleurs valu un reportage sur les ondes de TVA. De concert avec l'UPA de Beauce-Sartigan, le CEB a aussi mobilisé les scieries de la région pour qu'il n'y ait pas de rupture dans l'approvisionnement pour les producteurs de litières animales. Les représentations ont permis aux principales scieries de la région de rouvrir une partie de leur production 48 heures après les interventions au niveau politique. Enfin, depuis le 6 avril, le CEB a été mandaté par la MRC de Beauce-Sartigan pour gérer le Fonds d'aide d'urgence aux PME et une enveloppe de 940 k\$ nous a été confiée afin de soutenir les besoins de liquidité de moins de 50 k\$ des entreprises en difficulté. Le CEB a vraiment pris les mots « aide et urgence » au pied de la lettre puisqu'en seulement 3 semaines, l'équipe a répondu à plus de 130 demandes d'informations, a bâti ses propres procédures et outils d'analyse des dossiers, a réuni à 3 reprises le comité d'analyse du Fonds d'aide d'urgence et a déjà procédé à l'analyse de 32 des 36 dossiers reçus. Les demandes analysées totalisent 983 k\$. Comme l'enveloppe est restreinte, les montants admissibles ont dû être limités à 638 k\$. Le financement accepté par le comité est présentement de 508 k\$. Hélène souligne l'énorme travail réalisé par le comité d'analyse qui est composé de Lynda et Stéphanie du CEB ainsi que 3 membres externes : Manon Veilleux (maire de Lac Poulin et représentante pour la MRC), Pierre-Luc Thomassin (de l'entreprise Sinto et représentant du CEB) ainsi que Denis Leclerc (retraité du milieu bancaire et président du CIC du CEB).

En terminant, elle remercie une fois de plus son équipe pour leur travail soutenu, mais également les 16 administrateurs bénévoles du CEB qui se dévouent à la bonne gestion de l'organisation et en particulier Tony Turcotte qui s'est impliqué avec toute sa passion dans le CEB sans compter ses heures, ce dernier terminant son mandat de 2 ans à titre de président et après 7 années d'implication au sein de conseil d'administration. Elle en profite pour souligner les départs de 2 administrateurs : Mélanie Drouin (TGI Conseils Plus) qui vient aussi de terminer son mandat ainsi que Kevin Paquet (AL Peintre) qui a dû se retirer à l'automne dernier et les remercie également.

6. PRÉSENTATION DES EXTRAITS DES ÉTATS FINANCIERS 2019 DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Luc Paquet invite Mmes Christine Busque et Marie-Ève Rodrigue de la firme Lemieux Nolet à procéder à la présentation des extraits d'états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Le conseil d'administration du CEB a approuvé les états financiers lors de la séance du 11 mars dernier.

Les auditrices présentent les extraits des états financiers.

7. PRÉSENTATION DU SOMMAIRE DES RÉSULTATS DES 5 DERNIÈRES ANNÉES

En complémentarité des extraits des états financiers présentés, Luc Paquet invite Tony Turcotte à présenter un sommaire des résultats des 5 dernières années. Ce dernier explique que l'objectif de présenter un sommaire des résultats des 5 dernières années du CEB est pour donner une vision globale et élargie des activités et des opérations, de présenter l'importance de la gestion des projets versus les activités courantes et d'isoler certains facteurs exceptionnels des dernières années. Les membres peuvent suivre sur leur écran les explications données par Tony à l'aide d'une présentation PowerPoint:

Graphique #1 : Évolution des revenus :

- 2015 : Coupures dans le financement des CLD avec la loi 28 : réduction des revenus du CEB d'environ 200 k\$.
- Baisse globale des revenus à partir de 2017 occasionnée par le transfert à la MRC (ruralité, culture et tourisme). Transfert des revenus et des coûts également.
- 2019 : Croissance du membership et des revenus d'activités.

Graphique #2 : Provenance des revenus du CEB :

Détail de la répartition entre les revenus autonomes (membership (+/-260 membres annuellement), partenaires financiers (Telus, Sun Life), nos activités de réseautage (2 soupers, golf, déjeuners) et l'entente de gestion pour la mesure STA ainsi que les revenus provenant du public (contribution de la MRC).

- 2015-2016 : Répartition des revenus du CEB : 60 % public et 40 % autonomes.
- Depuis 2017 : Nouvelle tendance qui se dessine autour de 50 % - 50 %.
- Le CEB est fort probablement l'organisme de développement économique ayant le plus haut taux de financement autonome au Québec.

Graphique #3 : Évolution de l'excédent des produits sur les charges :

- Présente l'excédent des produits sur les charges avant les éléments exceptionnels et les projets. À titre comparatif dans une entreprise à but lucratif = bénéfice d'opérations. C'est le résultat net de nos activités et opérations courantes.
- Isoler les écritures en lien avec l'apport reporté du Fonds de développement du territoire (FDT) qui a eu un fort impact sur les résultats en 2016-17.
 - FDT = écriture comptable en lien avec la somme qu'on aurait dû payer à la MRC, mais que nous n'avons pas eu à faire finalement.
 - Impact 231 k\$ en 2016 et 204 k\$ en 2017. Ces 2 montants ont donc gonflé artificiellement les chiffres versus les opérations courantes du CEB.
- Isoler l'impact de la vente de la Maison du tourisme en 2015 qui a eu un impact positif et exceptionnel sur nos résultats de 141 k\$.
- Isoler l'impact des projets gérés par le CEB qui prennent de l'ampleur d'année en année. Projets nécessaires car le CEB joue son rôle de bougie d'allumage, de coordonnateur et d'incubateur d'initiatives régionales, le tout en lien direct avec notre orientation stratégique #4 : Contribuer au développement économique régional.
- 2015 = Coupures du gouvernement du Québec (Impact de 120 k\$).
- Tableau des projets gérés par le CEB :
 - Avant ce remaniement de présentation des E/F, les profits étaient antérieurement cumulés dans les opérations du CEB.
 - Les profits générés par ces projets sont totalement réinvestis dans les années suivantes.

8. SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE BEAUCE (SDB)

8.1 ASSEMBLÉE ANNUELLE DE LA SDB

Luc Paquet indique que nous sommes rendus au point portant sur la Société de développement de Beauce (SDB) et que nous devons procéder à l'ajournement temporaire de l'assemblée générale du CEB et ouvrir l'assemblée générale de la SDB.

À 16 H 37, SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNE ROULEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIERRE-LUC CARRIER, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajourner temporairement l'assemblée annuelle du CEB.

AA 20-04-005 8.1.2 REPRISE DE L'ASSEMBLÉE DU CEB

À 16 H 44, SUR UNE PROPOSITION DE M. GASTON CHAMPAGNE DÛMENT APPUYÉE PAR M. ÉRIC GIGUÈRE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de reprendre l'assemblée annuelle du CEB.

AA 20-04-006 9. MANDAT DES EXPERTS-COMPTABLES

À titre informatif, Luc Paquet explique qu'en 2017 nous avons résolu en assemblée annuelle de confier à la firme Delisle et Associés, maintenant Lemieux Nolet, le mandat d'audition pour les 3 prochaines années. Ce mandat prend fin avec l'exercice financier actuel.

Depuis toujours, le CEB a eu une pratique non officielle de changer de firme comptable aux 3 ans et d'y aller sur rotation, selon une liste interne. Lors de la séance du conseil d'administration du 11 mars dernier, les administrateurs ont décidé de recommander aux membres de la présente assemblée annuelle d'allonger le mandat de l'expert-comptable à 4 ans et de changer aussi la façon de sélectionner les firmes comptables en procédant plutôt par appel d'offres auprès des firmes membres. L'objectif étant d'être plus efficace et de mettre en place de bonnes pratiques de gestion. De ce fait, l'on propose également de prolonger d'un an le mandat de notre auditeur actuel, Lemieux Nolet, afin de donner le temps à l'équipe du CEB de préparer les cahiers de charge et procéder aux appels d'offres.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNE ROULEAU DÛMENT APPUYÉE PAR MME CAROLINE BOUCHARD, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ ET SUR RECOMMANDATION REÇUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION d'allouer dès 2021 des mandats de 4 ans aux experts-comptables et de sélectionner les firmes comptables en procédant par appel d'offres auprès des firmes membres. De plus, de prolonger le mandat de notre auditeur actuel, Lemieux Nolet, jusqu'au terme de l'exercice financier 2020.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Luc Paquet rappelle aux membres qu'ils peuvent faire parvenir leurs questions aussi par courriel à info@cebeauce.com. Aucune question n'est posée.

AA 20-04-007 11. RATIFICATION DES FAITS ET GESTES DES ADMINISTRATEURS

Le président du CEB désire que soient ratifiés les faits et gestes posés par les administrateurs au nom du Conseil économique de Beauce au cours de l'année financière 2019.

SUR UNE PROPOSITION DE M. ÉRIC PAQUET DÛMENT APPUYÉE PAR M. JEAN G. MORENCY, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de ratifier les faits et gestes des administrateurs du Conseil économique de Beauce pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

12. ÉLECTIONS DES ADMINISTRATEURS

AA 20-04-008

12.1 NOMINATION D'UN PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

Pour le volet des élections, Luc Paquet propose que Mme Hélène Latulippe agisse comme présidente d'élection et que Mme Marie-Claude Martineau demeure comme secrétaire d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PASCAL LECLERC D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. MARCEL LÉTOURNEAU, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer Hélène Latulippe, directrice générale du CEB, présidente d'élection et Marie-Claude Martineau, secrétaire administrative au CEB, secrétaire d'élection.

AA 20-04-009

12.2 NOMINATION DES ADMINISTRATEURS POUR LES POSTES EN ÉLECTION

Hélène rappelle aux membres le mode de désignation et d'élection des administrateurs tel qu'apparaissant à l'article 8.2 des Règlements généraux de la société et portant le numéro 1 : « Les administrateurs seront élus chaque année par les membres en règle au cours de l'Assemblée annuelle. ». Pour les administrateurs désignés de la MRC Beauce-Sartigan, les désignations doivent être faites par résolution officielle de l'organisme, et ce, avant la tenue de l'assemblée annuelle. Un administrateur désigné doit obligatoirement être membre régulier ou membre représentant de la Société. Pour 2020, les administrateurs désignés sont : M. Éric Giguère, maire de Saint-Martin, M. Martin Saint-Laurent, maire de Saint-Simon et Mme Manon Bougie, conseillère municipale à la Ville de Saint-Georges. Des résolutions à cet effet nous furent acheminées par la MRC et la Ville de Saint-Georges en novembre dernier. Ensuite, pour les administrateurs élus pour un secteur d'activité, tout membre en règle se qualifiant pour un secteur, accepté par le conseil d'administration avant la tenue de l'Assemblée annuelle selon la procédure de mises en candidatures élaborée par le conseil d'administration est éligible. Hélène procède donc à la lecture des mises en candidatures pour l'année 2020-2021 reçues au CEB qui ont été remplies et dûment contresignées :

- **Pour le secteur AFFAIRES : Pierre-Luc Thomassin / Sinto inc.**
PROPOSÉE PAR : Luc Paquet, Paquet Daigle inc.
SECONDÉE DE : Tony Turcotte, EBI Électric inc.
- **Pour le secteur AFFAIRES : Peggy Duquet / Métal Duquet(1994) inc.**
PROPOSÉE PAR : Luc Paquet, Paquet Daigle inc.
SECONDÉE DE : Tony Turcotte, EBI Électric inc.
- **Pour le secteur AFFAIRES : Marcel Létourneau / Ébénisterie Chambois inc.**
PROPOSÉE PAR : Luc Paquet, Paquet Daigle inc.
SECONDÉE DE : Tony Turcotte, EBI Électric inc.
- **Pour le secteur ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES : Frédéric Gagné / Banque Nationale**
PROPOSÉE PAR : Pascal Leclerc, UPA Beauce-Sartigan
SECONDÉE DE : Maryse Rodrigue, Services Québec
- **Pour le secteur ÉDUCATION : Caroline Bouchard / Centre universitaire des Appalaches**
PROPOSÉE PAR : Lyne Rouleau, rougeOrange
SECONDÉE DE : Éric Giguère, Municipalité de Saint-Martin

En conclusion, le nombre de mises en candidature correspond au nombre de sièges qui étaient vacants. Tous ces administrateurs n'ont pas d'opposition et sont par conséquent élus à leur poste pour un terme de deux ans. Il n'y a donc pas lieu de procéder à une élection, nous pouvons donc fermer la période d'élection.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE-LUC CARRIER DÛMENT APPUYÉE PAR M. PASCAL LECLERC, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter toutes ces nominations provenant des différents secteurs d'activité concernés.

13. AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE

Luc Paquet explique que sachant qu'il n'y aurait pas d'élection et que la vidéoconférence ne permettrait pas aux administrateurs de se retirer pour la nomination des officiers, le processus d'élection s'est fait à l'avance. C'est pourquoi il n'y a pas lieu d'ajourner l'assemblée.

14. PRÉSENTATION DES OFFICIERS ET AUTRES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Luc Paquet annonce donc les officiers de l'organisme :

PRÉSIDENT : Luc Paquet (Paquet Daigle)

VICE-PRÉSIDENT : Pierre-Luc Thomassin (Sinto)

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER : Frédéric Gagné (Banque Nationale)

À ceux-ci, s'ajoutent les autres membres qui formeront le comité exécutif : Caroline Bouchard (Centre universitaire des Appalaches), Manon Bougie (Ville Saint-Georges), Éric Giguère (Municipalité de Saint-Martin), Manon Gauthier (Groupe Canam), Pierre-Luc Carrier (Design Franc Art) ainsi que Samuel Poulin, député de Beauce-Sud, et Hélène Latulippe, directrice générale du CEB, tous deux en tant que membres invités (non-votant).

AA 20-04-010

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Pour conclure, Luc Paquet remercie et félicite Tony Turcotte pour toutes ses années d'implication au sein du conseil d'administration du CEB. Il salue son leadership en tant que président ainsi que l'impact positif et surtout constructif que ce dernier a eu sur l'organisation. Il salue et remercie également les membres du conseil d'administration pour leur confiance et souligne qu'il accepte la présidence avec beaucoup d'humilité. Il ne peut passer sous silence le travail des employés du CEB qui se dévouent à la cause des entrepreneurs d'ici. Avec les moments difficiles que nous vivons actuellement, il est à même de voir les efforts et de sentir la qualité du service et du support qu'ils rendent aux membres et aux clients. Nous pouvons être fiers d'avoir une organisation aussi proactive et présente pour nous. Il assure que les efforts du CEB vont se poursuivre jusqu'au-delà de la crise. Déjà, des discussions ont débuté au sein du conseil d'administration et de l'équipe de permanents pour trouver des moyens pour soutenir davantage les entreprises du territoire lors de la période de relance.

Comme pour tous, le CEB est également directement touché par cette crise. Du point de vue financier, le CEB a dû annuler son Souper d'affaires de prestige qui représente une source importante de financement. De plus, le tournoi de golf qui

devait se tenir le 10 juillet prochain est assez incertain, une décision à cet effet sera prise d'ici les prochaines semaines selon les consignes qu'émettra le gouvernement. Enfin, l'équipe garde espoir pour la reprise du calendrier des déjeuners-conférences à l'automne et la tenue du Souper des jeunes gens d'affaires, une autre activité importante de financement. Luc invite les membres à rester à l'affut des communications qui seront émises par le CEB à ce sujet.

Enfin, d'un point de vue stratégique, le CEB songe à réviser ses grandes orientations, notamment en ce qui a trait au défi de la main-d'œuvre si le taux de chômage ne revient pas à la normale. Une analyse du membership pourrait également être envisagée afin de mieux répondre au tissu entrepreneurial de la région. L'utilisation des fonds du CEB fera également partie des discussions et un morceau important de la prochaine année sera le renouvellement de l'entente de gestion avec la MRC de Beauce-Sartigan qui est le principal partenaire financier du CEB.

De grands défis économiques nous attendent au cours des prochaines années. Le CEB sera présent et poursuivra son travail guidé par les valeurs qui l'animent depuis plus de 45 ans, soit d'être rigoureux, engagé, proactif, présent sur le terrain et être un fier rassembleur. Luc Paquet remercie les membres pour leur participation et procède à la levée de l'assemblée.

À 16 H 55, SUR UNE PROPOSITION DE MME MANON GAUTHIER DÛMENT APPUYÉE PAR MME MANON BOUGIE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever l'assemblée.

Luc Paquet
Président d'assemblée

Marie-Claude Martineau
Secrétaire d'assemblée

Rédigé par Marie-Claude Martineau.